

## Le Mot du Maire

Comme chaque année, le samedi 2 juillet le village de la Bâtie sera en fête. C'est toujours un bonheur de nous retrouver : habitants de la commune, résidents réguliers pour quelques semaines, amis, pour laisser libre cours à la convivialité.

Après le concert de Gospel du 18 Juin au Théâtre de Verdure au bénéfice du Collectif des Réfugiés, succèdera le concert du 28 Juillet des Musiques d'Eté au Pays de Crussol.

Ces moments d'animation nous les devons au dynamisme de l'association APACH (Association Pour l'Animation de Champis) que je tenais à remercier, ainsi qu'à tous les bénévoles qui les accompagnent. Je veux saluer aussi la fête de quartier du 14 mai à l'initiative des habitants de Pierre Blanche, des Barraques, du Tracoulet, du Sourbier et de la Trémoulat. Sachez que la mairie met à disposition la salle Toinou et ses équipements pour que d'autres initiatives collectives de ce type s'organisent dans de bonnes conditions. Il y a 2 ans, les habitants du hameau d'Antoulin avaient aussi organisé une rencontre entre voisins. Toutes ces animations permettent en effet d'assurer les liens entre les habitants et de faire vivre la convivialité.

Un grand merci également à celles et ceux qui fleurissent le village et les hameaux, qui participent à l'embellissement et à la propreté de la commune.

En ce début d'été, le travail de l'équipe municipale se poursuit. Suite à la désaffectation du temple de la Bâtie, une réflexion est engagée sur le devenir du bâtiment. Quelle nouvelle destination donner à ce bâtiment communal ? Vos idées, vos propositions, vos suggestions sont les bienvenues, nous ne manquerons pas de les examiner.

S'agissant du bâtiment du Fringuet situé en face du terrain prévu pour l'aire de covoiturage, l'équipe municipale envisage d'aménager ce local en une maison de pays où seraient proposés des produits du terroir en relation directe avec les producteurs locaux. Situé à une intersection de fort trafic, ce mode de distribution n'est pas nouveau. Il permet d'acheter viandes, œufs, légumes,... via un circuit court. Il permet aussi de maintenir une activité économique agricole et de participer à la vie locale. D'ores et déjà, tous les producteurs locaux intéressés sont invités à se manifester en mairie. Fin septembre, une première réunion de concertation sera organisée pour examiner ce projet.

Dans la foulée des projets, le dossier relatif à l'extension de la MAM (Maison d'Assistantes Maternelles) de Garnier continue d'avancer, il en est de même de la rénovation de la maison de Garnier qui devrait permettre d'accueillir une famille de réfugiés.

Dans un contexte où les finances des communes sont « tendues », l'équipe municipale continue de travailler pour améliorer la vie des Champinois.

En vous souhaitant une bonne lecture et un bel été, je vous prie de croire en l'expression de mes meilleurs sentiments.

pour l'Equipe Municipale  
le Maire  
Gilbert DEJOURS



web

## Elections : le calendrier 2017 est connu

Le scrutin présidentiel se déroulera les dimanches 23 avril et 7 mai 2017. Organisé la veille d'un jour férié, le second tour pourrait susciter un nombre important de procurations de vote.

L'élection des 577 députés se fera les dimanches 11 et 18 juin 2017.

Inscription sur les listes électorales à effectuer avant le 31 Décembre 2016.





## La commémoration du 8 mai 1945

Après le mot d'accueil du maire c'est dans le recueillement que s'est déroulée cette 71<sup>ème</sup> commémoration du 8 mai 1945 en présence des anciens combattants, des sapeurs pompiers, des habitants et des élus de Champis. Un ancien combattant nous a fait part du message de l'UFAC ; Clément et Mathias deux enfants de l'école d'Alboussière-Champis, dont nous remercions la fidèle présence, nous ont lu le texte d'une lettre émouvante qu'écrivait Rosette, cachée à 9 ans, à sa mère déportée. Puis ce fut, le dépôt de gerbe, la sonnerie aux morts, la Marseillaise reprise par l'assemblée et le verre de l'amitié offert par la municipalité.



## Dimanche 22 mai : plus de 500 marcheurs au départ de la 21<sup>ème</sup> Fête de la Rando



Dès 7h30 tout était prêt en mairie pour accueillir les premiers arrivants. Trois boucles de 11, 15 et 24 kms de quoi satisfaire les 500 marcheurs qui partiraient à la découverte de nos sentiers de randonnées avec ce jour là pour compagnon un vent violent qui fort heureusement n'aura pas terni la fête. Au retour, après ce bon bol d'air, c'était la pause bien méritée de «l'assiette ardéchoise» qui fut servie à la salle Toinou en raison de la météo. Bonne humeur et convivialité, toutes et tous ravis de se raconter leur «dure» journée. Une belle manifestation organisée par l'Office de tourisme intercommunal Rhône Crussol avec l'aide précieuse des élus et des bénévoles. L'année prochaine rendez-vous à Boffres.

## Des fresques murales à la Bâtie pour l'embellissement de la commune



Samedi 14 mai les habitants étaient invités à l'inauguration des fresques murales, nouvellement installées sur la façade du Temple de la Bâtie, récemment désaffecté. C'était une volonté de l'équipe municipale d'embellir ce quartier où battait un peu le cœur de Champis autrefois avec : son épicerie, son café, son boulanger, son cordonnier, sa couturière ..... Des fresques très finement dessinées et très représentatives qui mettent en valeur la ruralité : l'âne et son bât, l'attelage tirant la charrue, le sabotier, le cardeur, le forgeron, ces vieux métiers comme l'on dit. Une belle réalisation que nous devons à Gilles FERNANDEZ, peintre de Champis, qui nous avait fait le plaisir d'être à nos côtés.



Mairie de CHAMPIS  
30 route de La Bâtie de Crussol  
07440 CHAMPIS

Tel.04.75.58.31.37 Fax.04.75.58.28.13  
mairie.champis@inforoutes-ardeche.fr  
www.champis.fr

Horaires d'ouverture au public :  
Lundi : 14h-16h  
Mardi et jeudi : 9h-12h  
Vendredi : 13h-16h





## Samedi 2 juillet à la Bâtie c'est la FETE DE L'ANE Venez vous retrouver à la fête du village !

de 11h à 15h : exposition des œuvres du concours « raconte-moi ton hameau » à l'entrée de la salle Toinou

11 h : ouverture de la buvette avec barbecue et glaces - non-stop

12h30 repas porcelet à la broche (entrée + plat/légumes + tomme en salade + dessert + vin et café) - adultes 13€ (menu enfants - frites saucisse 5€) les places étant limitées il est recommandé de réserver auprès de Stéphanie en mairie (04.75.58.31.37)

De 14h à 18h30 - Balades à dos d'ânes et nombreuses animations gratuites pour petits et grands : concours de pétanque, jeux sportifs de plein air, atelier maquillage.....  
Et animation musicale.

16h - Remise des prix du concours « Raconte-moi ton hameau » par le président d'APACH.

18h30 - Zumba avec le groupe de Michèle Rubi- Fernandez de Champis, tous à vos gambettes ....

Et à 21 h en avant la musique ! ... avec le Bal Folk animé par le groupe Rue d'La Soif

**Renseignements :**  
Mairie de Champis  
04 75 58 31 37  
www.champis.fr

**REPAS 12H30**  
porcelet à la broche  
(sur réservation)

toute la journée :  
**BUVETTE**  
**BARBECUE NON-STOP**  
**GLACES**

animations soirée :  
**ZUMBA 18H30**  
**BAL FOLK 21 H**

Organisée  
par l'association  
**A.P.A.C.H.**

**CONCOURS :**  
L'âne raconte son hameau  
**BALADES A DOS D'ANE**

animations gratuites  
l'après-midi :  
**CONCOURS DE PETANQUE**  
**JEUX SPORTIFS**  
**DE PLEIN AIR**  
**ATELIER MAQUILLAGE**  
**ANIMATION MUSICALE**

**Samedi 2 juillet rendez-vous à la Bâtie .....  
c'est incontournable ! .....**

**9<sup>ème</sup> Festival Musique d'Eté au Pays de Crussol**  
Organisé par la Communauté de communes Rhône Crussol  
Six concerts du 7 juillet au 11 août

C'est **ANASTASIA**, guitare et chant, que nous recevrons au théâtre de verdure le 28 juillet accompagnée de James à la contrebasse, beatbox et d'Anthony à la batterie. « La voix d'ANASTASIA fait mouche. Touchante, elle nous emmène dans son univers. On tient là un feu bouillonnant, une personnalité qui en impose. Sa musique et sa gouaille s'unissent pour offrir une musique évocatrice, des mots et une poésie en couleur instantanée » et pour vous désaltérer et papoter, l'association APACH aura ouvert sa buvette.

**Concert gratuit à 21 heures**  
au théâtre de verdure de Garnier



**Le secrétariat de mairie**  
mise aux normes d'accessibilité  
des personnes à mobilité réduite

C'est dans un secrétariat de mairie tout neuf et tout beau, dont le mobilier a dû être renouvelé pour répondre aux normes d'accessibilité des personnes à mobilité réduite, que Stéphanie aura désormais le plaisir de vous recevoir.



## Le théâtre de verdure de Garnier s'est refait une beauté !

La saison estivale qui se profile, les longues soirées d'été qui arrivent, une belle opportunité pour le théâtre de verdure de se refaire une beauté afin recevoir au mieux son fidèle public. Ce sont nos deux employés communaux André et Pascal qui ont réalisé ce travail de rafraichissement et nous les en remercions.



## Cuesina e tradicions : TOMA EN SALADE

Per 4 convivas chau :

- ◇ 500 gramas de toma fresca ben esgotao
- ◇ 5 culhieraas a sopa d'uli d'oliva, de noix o de chaul
- ◇ 4 culhieraas a sopa de vinagre de vin
- ◇ 4 venas d'alhet
- ◇ 1 punhaa de ciboleta—sau—pebre

### LA TOMME EN SALADE

Pour 4 convives prendre :

- ◇ 500 grammes de tomme fraîche bien égouttée
- ◇ 5 cuillères à soupe d'huile d'olive, de noix ou de chou
- ◇ 4 cuillères à soupe de vinaigre de vin
- ◇ 4 gousses d'ail
- ◇ 1 poignée de ciboulette—sel— poivre

Une plante allergisante **DANGEREUSE** pour votre santé et celle de votre entourage.

**Contrôler l'AMBROISIE, c'est AGIR POUR LA SANTÉ DE TOUS**



**Ne la laissez pas nous envahir**

### Comment et quand agir ?

- **Avant le 15 juillet :** arrachez ou fauchez la plante sur place.
- **Après le 15 juillet :** arrachez ou fauchez la plante dans un contenant étanche (sac...) pour vous protéger des pollens et éviter la dispersion des graines.

### Sur les remblais

Laissez le moins possible de terre à nu, végétalisez dès que possible les remblais terminés.



**Les pollens d'Ambroisie** peuvent provoquer des réactions allergiques en fin d'été :

- rhinites
- conjonctivites
- asthme
- laryngites
- urticaire
- eczéma



### L'Ambroisie pousse :

- sur les remblais et chantiers.
- les terres à l'abandon.
  - les lotissements.
  - dans les cultures.



**Reconnaissez-la**